



Une activité dynamisée par des objectifs de conquête et de satisfaction client

Au 30 juin 2007	Md€	Évolution sur un an
Collecte	13,9	+7,9%
Crédits	9	+12,04%

Dynamisée par ses objectifs de conquête et de satisfaction client, au cœur d'un territoire à fort potentiel, le Crédit Agricole Alpes Provence (départements 05, 13 et 84) enregistre, au premier semestre 2007, une activité particulièrement soutenue, tant en crédit qu'en collecte.

L'encours de crédit progresse de +12,04%, porté par une bonne évolution du financement de l'habitat. Au total, l'encours global s'accroît de près d'un milliard d'euros en un an (+ 971 M€).

L'encours de collecte de la Caisse Régionale affiche une progression de +7,9%, tirée essentiellement par la collecte d'assurance vie (+13,35%) et par la collecte monétaire (+26,95%).

La politique de conquête menée dans le cadre du plan à moyen terme 2005-2007 a permis près de 12 000 ouvertures de compte. L'intérêt de la clientèle pour l'ensemble des offres et services de la Caisse Régionale se traduit par un bon niveau d'équipement, tant en solutions d'assurances que de banque au quotidien (Comptes Services, moyens de paiement ...).

Une progression des résultats conforme aux prévisions

Au 30 juin 2007	M€	Évolution sur un an
Produit Net Bancaire	219,9	+6,23%
Charges de fonctionnement	108,2	+1,08%
Résultat Brut d'Exploitation	111,7	+11,8%
Résultat Net Consolidé	69,2	+11,3%

Le Produit Net Bancaire atteint 219,9 millions d'euros, en progression de 6,2% sur un an, malgré les pressions persistantes sur la marge crédit et le coût de la collecte. La moindre contribution de la marge d'intermédiation est en effet compensée par la vente de services, l'assurance et par la performance du compartiment fonds propres. La progression des charges de fonctionnement (+1,1%) est conforme aux prévisions. Le coefficient d'exploitation s'établit à 49,2%. Le taux de créances douteuses et litigieuses est stable à 2% des encours, avec un taux de couverture qui reste élevé (69%). Le résultat net consolidé après impôts atteint 69,2 millions d'euros en croissance de 11,3%.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Le 11 avril dernier, a été versé un dividende de 4,20 euros net par titre, en hausse de +25% par rapport au dividende payé en 2006 (3,35€). Le cours du CCI a évolué favorablement (+2,1%) entre le 01/01/2007 et le 30/06/2007.

Un potentiel de développement réaffirmé

Dans le prolongement de son plan à moyen terme 2005-2007, le Crédit Agricole Alpes Provence a engagé un plan de satisfaction client, d'une durée de 18 mois, visant à intensifier la relation avec ses 680 000 clients.

Fidèle à sa politique de conquête, la Caisse Régionale poursuit son programme d'ouverture de nouvelles agences. Depuis le 1^{er} janvier, 5 créations ont été réalisées et 3 autres sont programmées d'ici la fin de l'année. Dans le même temps, plusieurs innovations marquantes sont à souligner sur ce premier semestre : lancements d'une offre de télé-surveillance du domicile et d'une activité de banque privée dédiée aux dirigeants et actionnaires de grandes entreprises, créations du premier salon virtuel de l'immobilier via Internet et d'une filiale spécialisée en immobilier de placement.

La Fondation d'entreprise Crédit Agricole Alpes Provence, créée également en début d'année, et dotée de 1% du résultat net, permettra d'optimiser les actions mutualistes engagées dans les différents domaines soutenus : création d'entreprise, valorisation du patrimoine, santé, sport, culture, actions solidaires et animation locale.

Tous ces investissements participent à conforter la Caisse Régionale dans sa position de banquier-assureur leader au service de son territoire.

